

De nouveaux témoignages accusent le général Schmitt de torture

LE MONDE | 29.06.2001 à 00h00 • Mis à jour le 29.06.2001 à 00h00 | Par

PHILIPPE BERNARD

PAROLE contre parole, mémoire contre mémoire, dans l'ombre protectrice des lois d'amnistie. Trois anciens militants du FLN, acteurs importants de la bataille d'Alger en 1957, accusent aujourd'hui le lieutenant Maurice Schmitt d'avoir été leur tortionnaire, ce qu'il nie catégoriquement. Le lieutenant est devenu entretemps le général Schmitt, qui fut chef d'état-major des armées entre 1987 et 1991. Singulière confrontation des passés, de part et d'autre de la Méditerranée, dans le contexte actuel où rejaillit de toutes parts la mémoire de la guerre d'Algérie. Curieux dialogue inédit, par média interposé, où militaires français et militants FLN exposent leurs versions des mêmes faits.

Malika Koriche, soixante-douze ans, ancienne porteuse de bombes, a lancé l'accusation la première. Dans l'émission « Pièces à conviction » diffusée mercredi 27 juin par France 3 (lire le dernier supplément radio-télévision), cette ancienne militante de l'indépendance algérienne, auteur de plusieurs attentats, raconte comment elle a été torturée à l'électricité immédiatement après son arrestation, en août 1957, par trois parachutistes placés sous les ordres de « deux lieutenants dont Schmitt ». « Affabulation », a répondu le général Schmitt à ce témoignage publié dans Le Monde du 15 juin. Deux autres militants algériens, eux aussi contredits par le général Schmitt, viennent pourtant confirmer les souvenirs de Malika Koriche. Le premier s'appelle Rachid Ferrahi ; adolescent, il a commencé à transporter des armes puis à guider des « frères » du FLN « parce que dès l'enfance, à l'école [il] avait ressenti l'humiliation coloniale » ; lorsqu'a commencé la bataille d'Alger, il avait quinze ans et était passé au « réseau bombes ». Aujourd'hui, il revendique non sans fierté la « Vespa piégée » qui a explosé devant le commissariat central d'Alger, le 1er août 1957, « sans faire de mort car il y a eu une faute de réglage ». Arrêté quelques jours plus tard, comme Malika Koriche, il fut transféré comme elle à l'école Sarouy, vidée de ses élèves en cette période estivale et transformée en centre d'interrogatoires. « Le lieutenant Schmitt est la première personne à qui j'ai été confronté ; il dirigeait les opérations de torture, dit-il aujourd'hui, joint au téléphone à Alger. Je n'ai pas eu droit aux grands supplices parce que j'étais jeune mais mon père, nu, a été passé à la gégène devant moi. Ils l'ont fait avouer que notre maison était un refuge du FLN. Ils mettaient la musique très fort pour étouffer les cris. » « LE CHEF D'ORCHESTRE »

Rachid Ferrahi a échappé à la guillotine en raison de son âge. Mais, condamné à vingt ans de prison, il fut incarcéré jusqu'à l'indépendance, en 1962. Dans ses souvenirs, domine, à côté de l'image du père dégradé, la vision d'un autre homme « aussi maigre qu'un Ethiopien affamé » auquel les militaires n'avaient « rien laissé de sa dignité ». Il s'agit d'Ali Moulai, le responsable du réseau bombes de la zone autonome d'Alger du FLN.

Retrouvé lui aussi à Alger, aujourd'hui âgé de soixante-seize ans, il est le seul témoin actuel dont se souvient le général Schmitt. Paroxysme dans l'affrontement des mémoires. « Les séances de torture n'étaient pas cachées, pas plus que le nom des officiers qui les dirigeaient. Tout le monde connaissait le nom du lieutenant Schmitt. C'était lui le chef d'orchestre, assure depuis Alger, Ali Moulai, agent hospitalier en retraite. A l'école Sarouy, il n'y avait pas que la gégène. La personne était étouffée par un torchon mouillé et salé, attachée par les mains et les pieds sur une barre qu'ils faisaient tourner, comme un méchoui. » Arrêté le 14 juillet 1957 dans une villa d'Alger où des armes furent découvertes, M. Moulai avait connu plusieurs geôles avant d'être transféré, en août, à l'école Sarouy où lui aussi a fait face au lieutenant Schmitt. « Pour me mettre en confiance, il m'a dit qu'il était contre la torture, qu'il avait une femme et que son père était un ancien compagnon du général de Gaulle. Un peu plus tard, voyant que je ne parlais pas, il a ordonné qu'on m'amène à la gégène. Quelqu'un y était encore installé. Mais le type était déjà mort. Avec Schmitt, on s'est regardé dans les yeux. Je repensais à ses propos sur la torture. On s'est compris. » Ali Moulai affirme qu'il est lui-même passé à la gégène et que le lieutenant « notait chaque mot » qu'il prononçait. « Affabulation totale ! », rétorque le général Schmitt qui affirme qu'Ali Moulai a très vite localisé des responsables importants de la zone autonome d'Alger. « Je lui ai fait comprendre que s'il parlait spontanément, il éviterait la guillotine, précise-t-il. Il a pris ce parti. Il connaissait les caches et les détenteurs de 100

bombes de 1 à 5 kilos. Dans la foulée, nous avons lancé nos équipes. Il y avait des vies à sauver. C'était le 6 août 1957, une des nuits que je n'oublie pas. »

La gégène ? « Cela n'a pas été nécessaire parce qu'il pétait de trouille à la perspective de la guillotine. Mais s'il avait fallu le faire parler, on l'aurait fait parler. Aujourd'hui, il cherche à se forger un passé héroïque alors qu'il ne s'agit que d'un terroriste lâche comme le sont les assassins de son espèce. S'agissant de Mme Koriche et de M. Ferrahi, je ne m'en souviens pas, mais les détails scabreux de leurs récits démontrent qu'ils sont le fruit de leur imagination. C'étaient des terroristes de base qui ont été remis à la justice après leur arrestation. Que vouliez-vous qu'ils nous apportent comme informations ? D'ailleurs tous les prévenus avaient pour consigne de dire qu'ils avaient été torturés. » L'usage de la torture à l'électricité en Algérie n'est pas un mythe, reconnaît le général Schmitt, « Massu lui-même l'a dit et écrit », mais elle n'a « pas été nécessaire » dans le cas de M. Moulai. « LÉGITIME DÉFENSE » « Si cela avait été nécessaire, on s'en serait servi, insiste-t-il. Il s'agissait de légitime défense au sens fort du mot, face à des gens qui tuaient aveuglément des innocents dans les rues d'Alger, à la façon de l'attentat du RER Saint-Michel à Paris en 1995. On ne pouvait pas s'en laver les mains. » Qu'Ali Moulai ait été ensuite condamné à mort à deux reprises n'étonne guère le général. « Je ne pouvais pas complètement tenir ma promesse, mais quarante ans après je me réjouis qu'il soit toujours vivant, remarque-t-il, en soulignant que M. Moulai n'a pas été exécuté. Quand fera-t-on un procès pour apologie de crimes de guerre à ceux qui présentent ces terroristes comme des combattants, voire comme des martyrs, alors que ce sont des assassins ! »

Assassin, le mot fait bondir à Alger. « Les bombes, je les assume car notre combat était légitime, nous ne faisons que riposter avec nos moyens à une énorme armée, clame Ali Moulai. J'aimerais qu'il ait le courage d'assumer ce qu'il a fait, pour l'Histoire ! » Mémoire contre mémoire. Parole contre parole.

PHILIPPE BERNARD